

Aménagements piscicoles



Création d'une zone de reproduction du brochet au moulin de Génies

La partie aval du Célé, classée en seconde catégorie piscicole, présente un fort potentiel de développement du Brochet grâce à la présence de portions de cours d'eau calmes et riches en habitats propices à cette espèce. Toutefois, depuis quelques années, les brochets se font rares. Pour favoriser leur reproduction, il a donc été décidé d'aménager le canal de fuite (bief) du moulin de Génies (cf. croquis) qui n'est plus en activité aujourd'hui.

Le brochet

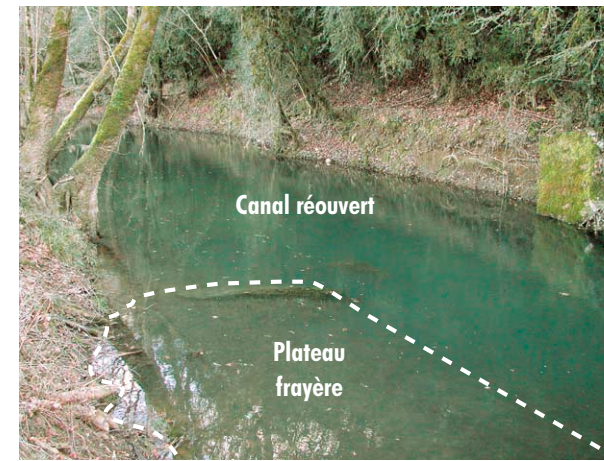
Le brochet, *Esox lucius*, est un carnivore. Sa silhouette est très caractéristique : corps fuselé, nageoires puissantes implantées très en arrière avec un faciès en forme de bec de canard. La couleur plutôt verdâtre de sa robe varie selon l'habitat. Elle peut être plus ou moins foncée avec des nuances brunes et jaunâtres, favorisant sa dissimulation. Adulte, il se nourrit principalement de poissons (gardons, ablettes, perches,...) mais aussi de batraciens, de crustacés, voire de petits rongeurs et oiseaux aquatiques. On estime qu'il faut en moyenne 6 à 7 kilos de proies pour que le brochet grossisse d'un kilo. A l'âge d'une trentaine d'années, le brochet peut dépasser 1,4 m de long et atteindre 20 kilos.



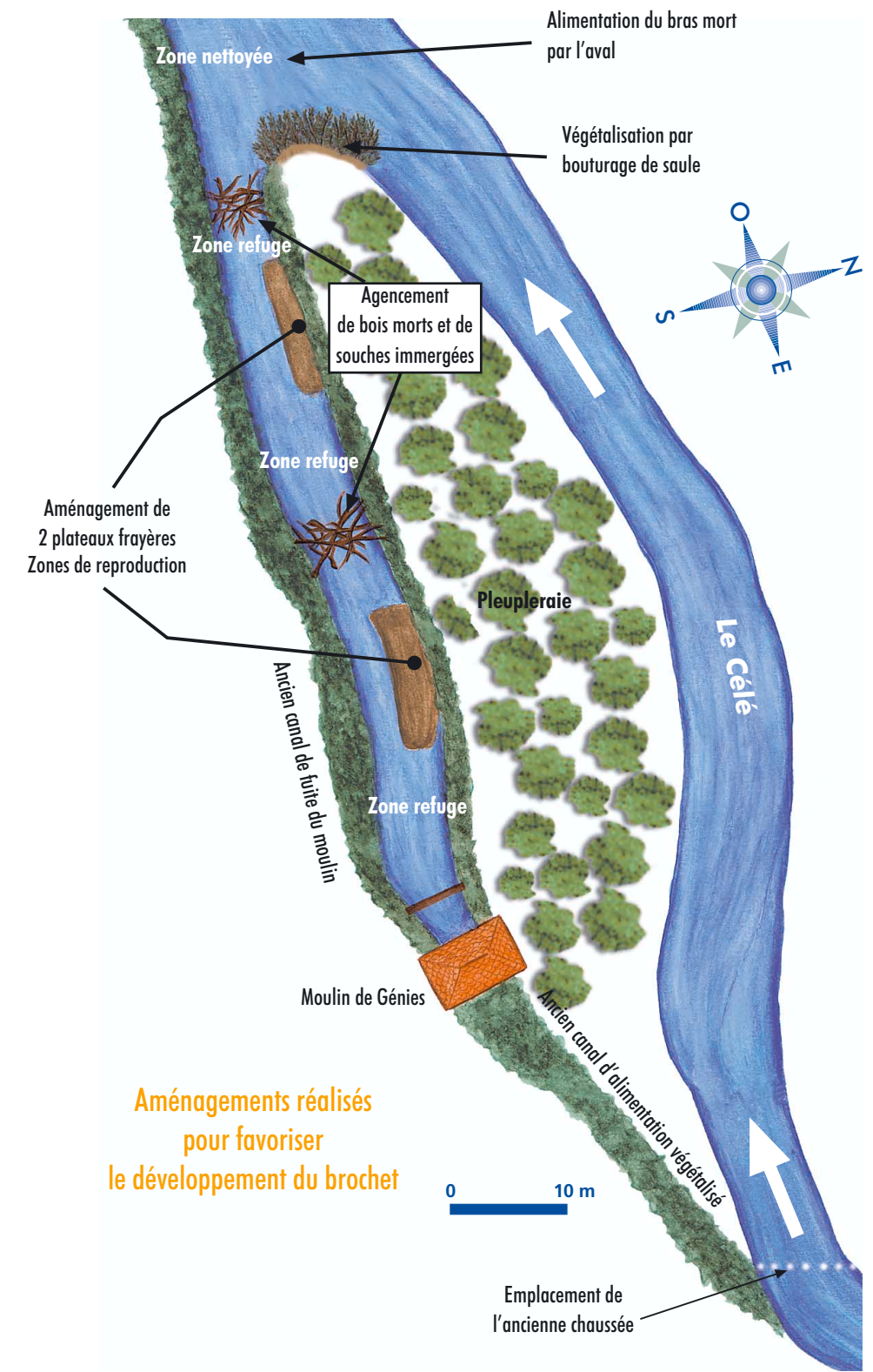
Une frayère potentielle



Une nurserie



Canal du moulin de Génies



Aménagements

Les travaux réalisés ont pour but de créer une annexe calme et végétalisée, capable d'accueillir des géniteurs de brochets lors des périodes de reproduction et d'héberger les œufs, alevins et juvéniles issus de cette reproduction naturelle :

- Création d'une pente douce permettant la mise à sec temporaire de la portion amont (nécessaire au développement d'espèces végétales) et l'inondation permanente de la portion aval ;
- Mise en place de plateaux frayères à l'aide de pieux en bois et de remblais. Il s'agit de supports inondés une partie de l'année, favorisant le développement d'espèces végétales aquatiques nécessaires à la fixation des pontes de brochets ;
- Elagage et coupe sélective de branches basses et d'arbres vieillissants, afin d'augmenter la luminosité favorisant le développement des essences aquatiques ;
- Végétalisation de certaines portions de berges dépourvues d'arbres et soumises au risque d'érosion en période de crues ;
- Amélioration de l'alimentation du canal par l'aval grâce à l'enlèvement de matériaux qui formaient un bouchon ;
- Condamnation de l'alimentation du canal à l'amont pour supprimer tout courant, éviter l'apport puis le dépôt de sédiments dans le bief.

A la suite de ces aménagements, cette zone a été classée en réserve de pêche afin de protéger les milieux. La Fédération de Pêche du Lot effectuera des pêches électriques pour suivre l'évolution de la population.



Brocheton (brochet subadulte)

Le cycle de développement

Le brochet est un habitant typique des eaux lentes ou dormantes et des rivières peu larges. Il se tient en général dans des profondeurs moyennes mais se montre capable d'exploiter la rivière du fond jusqu'à la surface. Au cours de son développement, il colonise plusieurs types de milieux :

Zones de frai - PHASE 1

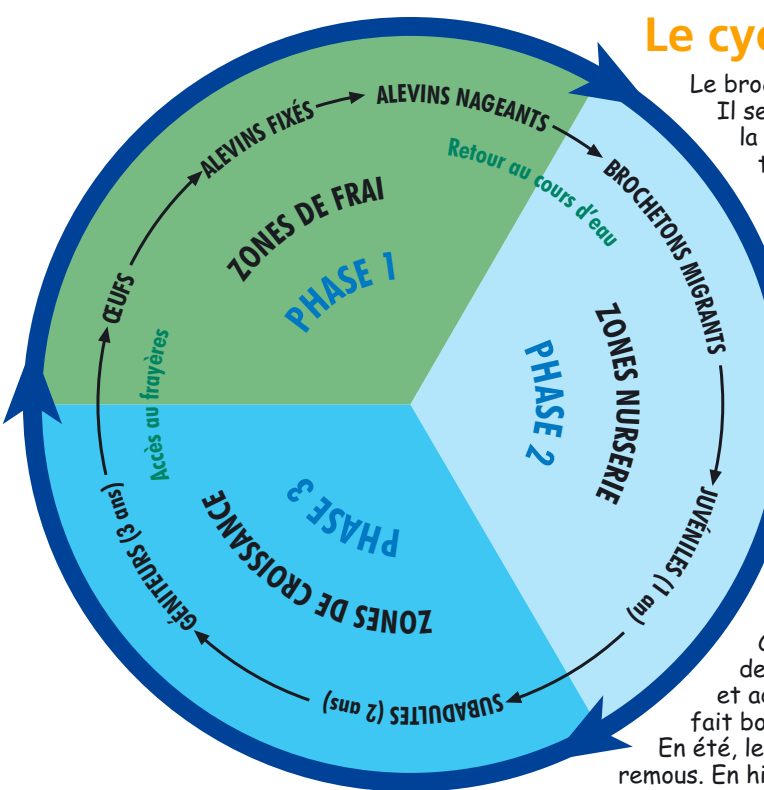
Ces milieux sont peu profonds et calmes, riches en végétation, se réchauffant vite. Ils doivent permettre la fixation des œufs et des alevins sur les végétaux, la protection contre les prédateurs, la production de plancton comme ressource alimentaire. Les mâles et femelles se regroupent dans ces zones de frai entre février et avril, lorsque l'eau atteint 10 à 12 °C. Suivant son poids, la femelle expulse entre 10 000 et 500 000 ovules qui sont fécondés aussitôt par les mâles. Après une période d'incubation qui dure 100 à 120 jours, les œufs éclosent et donnent naissance à des larves mesurant 8 à 9 millimètres.

Zones de nurserie - PHASE 2

Il s'agit de zones où la végétation est dressée ou immergée. Elles sont peu accessibles aux adultes (principalement à proximité des berges ou à l'extrémité aval des bras morts), limitant ainsi le cannibalisme et permettant un développement important d'invertébrés nécessaire à l'alimentation des brochetons.

Zones de croissance - PHASE 3

Ces milieux sont composés d'une végétation aquatique moins dense, en alternance avec des zones de pleine eau. Ils permettent le déplacement des brochets au stade subadulte et adulte ainsi que leur activité de chasse. Au printemps et en automne, la montée des eaux fait bouger les brochets et ils n'hésitent pas à parcourir les zones inondées pour y chasser. En été, leurs zones de prédilection sont l'entrée des petits affluents, les arrivées d'eau et les remous. En hiver, en dehors de la période de frai, les brochets se déplacent dans les profondeurs, bien au chaud.



Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
182, Quai Cavaignac - 46000 CAHORS - Tél. : 05 65 35 50 22
Site : www.pechelot.com



Faisons un bout de rivière ensemble

Contrat de Rivière Célé
12, av Fernand Pezet - 46100 FIGEAC - Tel : 05 65 34 24 16
Site : www.contrat-riviere-cele.com